



LE MEMO BIO

Informations sur l'agriculture biologique, ses réalités et perspectives dans la restauration hors domicile

Avant propos

Ce Mémo a été spécialement conçu pour les professionnels et enseignants qui souhaitent mieux connaître l'agriculture biologique, ses principes, ses spécificités et bénéfices, son évolution...

Les principales clés pour une introduction réussie des produits en restauration sont présentées.

Il est utilisable en tout ou partie, en l'état.

Si vous avez des observations ou questions complémentaires, n'hésitez pas à envoyer un mail à: communication@agencebio.org











Avant propos

Ce Mémo a été réalisé dans le cadre du programme triennal de communication sur l'agriculture biologique et ses produits mis en œuvre par l'Agence Bio et co-financé par l'Union européenne.

Les autres outils d'information sont disponibles sur le site Internet de l'Agence Bio et le Kiosque Bio :

www.agencebio.org

http://outilsdecom.agencebio.org/











Sommaire

- 1) Qu'est-ce que l'agriculture biologique?
- 2) Comment reconnaître les produits bio ?
- 3) La Bio, pourquoi?
- 4) La Bio en chiffres
- 5) Les produits bio: une grande diversité
- 6) Le prix des produits bio
- 7) La Bio dans la restauration hors domicile à caractère social et commercial
- 8) Comment introduire les produits bio en pratique ?
- 9) Témoignages de restaurateurs
- 10) L'Agence BIO











1) QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE?











Agriculture Biologique: de quoi parle-t-on?

- □ Un mode de production durable, avec notamment la non utilisation de produits chimiques de synthèse et d'OGM, le recyclage de la matière organique et le respect du bien être animal.
- □ Un engagement des acteurs tout au long de la chaîne alimentaire, des producteurs aux distributeurs en passant par les transformateurs.
- ☐ Une réglementation internationale, européenne et nationale couvrant les produits agricoles bruts et les produits transformés alimentaires.
- Des produits faisant l'objet de contrôles et d'une certification par des organismes agréés par l'Etat et identifiés par des logos officiels.











Les objectifs et principes de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique, sur une base réglementaire européenne harmonisée (règlement CE n 834/2007), s'engage pour:

- une gestion durable,
- le respect des équilibres naturels et de la biodiversité
- des produits de haute qualité dont l'obtention ne nuit pas à l'environnement, à la santé humaine, à la santé des végétaux, des animaux et à leur bien-être.











2) COMMENT RECONNAITRE LES PRODUITS BIO?











La bio: des repères simples! (1/2)

Logo bio européen

(obligatoire sur les produits alimentaires pré-emballés d'origine européenne).



CERTIFIÉ PAR FR-BIO-XX AGRICULTURE UE/NON-UE



Logo AB (facultatif)

Origine de la matière première agricole (obligatoire).

UE: Union européenne **NON-UE**: hors Union européenne ou nom du pays lorsqu'au moins 98% des ingrédients en sont originaires.

Code de l'organisme certificateur (obligatoire). Pour retrouver la liste des organismes certificateurs : www.agencebio.org











La bío: des repères símples! (2/2)

Ces deux logos garantissent le respect de la réglementation en vigueur en agriculture biologique, notamment:

- Des **contrôles stricts et systématiques** à tous les stades (production, transformation, distribution).
- Une certification par un organisme agréé, compétent et indépendant.
- Ils indiquent que les produits sont **100% bio** ou contiennent **au moins 95% de produits agricoles bio** dans le cas des produits transformés, si la part restante n'est pas disponible en bio et est expressément autorisée.











3) LA BIO, POURQUOI?











La Bío, pourquoí?

- Respect de l'environnement, du bien-être animal, de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de l'air.
- > Naturalité et authenticité.
- Une consommation responsable et un investissement pour l'avenir.
- > Des **produits variés**, sources de plaisir.
- > Des **atouts nutritionnels** reconnus*.
- Des repères et des garanties.
- > La Bio : au cœur du développement durable.

Bio: bon pour l'environnement, bon pour nous!

*Etude AFSSA 2003, étude FSA 2009, programme QLIF 2009, étude Stanford 2012...











La Bío: pour la protection de l'environnement



Des sols vivants et fertiles

Une qualité de l'eau préservée

Une biodiversité respectée et protégée

L'agriculture biologique garantit la non-utilisation de produits chimiques de synthèse et d'OGM.

Elle s'appuie sur le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures et la lutte biologique.











La Bío: pour le respect des animaux

 Des animaux disposant d'un espace suffisant et d'un accès aux parcours extérieurs.

• Des animaux nourris avec des aliments issus de l'agriculture biologique.

• Une priorité aux **médecines douces** pour soigner les animaux en cas de besoin.















La Bío: un engagement en faveur d'une consommation responsable

- ☐ Une importante **source d'emploi**, avec un recours à davantage de main d'œuvre.
- ☐ La création de **valeur ajoutée** au niveau local, régional et national.
- ☐ La bio: au cœur du développement durable, pour le bien-être des générations futures.













La transformation bio: des méthodes spécifiques

- ☐ Des procédés biologiques et physiques ne dénaturant pas les produits.
- Liste limitative d'additifs et de conservateurs autorisés.
- Interdiction des colorants chimiques de synthèse.
- Interdiction de l'ionisation des produits.



- ☐ Un système d'identification et de traçabilité des fabrications bio.
- Un entretien des installations rigoureux et une réglementation bio quant aux nettoyants et désinfectants autorisés qui doivent allier efficacité et non-nuisance environnementale.
- ☐ En complément des **contrôles exigés par la réglementation**: des analyses sur les produits finis, par sondages aléatoires.











un secteur dynamique qui crée des emplois en France

- □ 59% d'emplois en plus dans les exploitations bio par rapport à la moyenne générale
 - > 7% de la main d'œuvre agricole totale.
 - > 2,4 Unités de Travail Annuel en bio contre 1,5 en moyenne par exploitation.
 - ➢ 60 000 emplois en équivalent temps plein.

(Estimation Agence Bio 2013 d'après recensement agricole 2010)

□ Et tout au long de la chaîne alimentaire, sauvegarde et création d'emploi par la diversification des activités.











4) LA BIO EN CHIFFRES











La Bío: un secteur en développement

- □ La Bio en France: un secteur en développement.
- ☐ Forte croissance de la production bio ces 5 dernières années.
- Une croissance qui répond à la demande des consommateurs.
 - Plus de 1 million d'hectares en bio.
 - > Plus de 25 000 fermes bio.
 - Plus de 12 000 transformateurs et distributeurs.
 - > Un marché de 4,17 milliards € en 2012.











Chiffres clés / La Bio en France - Le secteur bio a doublé en 5 ans.

Au 31 décembre 2012			Evol. 2012 / 2011		Evol. 2012 / 2007
Surfaces	Totales : 1 032 941 ha dont surfaces certifiées : 855 644 ha	3,72 % du territoire agricole national contre 1,98% fin 2007	1	+6 % +22%	+85% +72%
	24 425 fermes 60 000 emplois (UTA)	4,7 % des fermes françaises 7 % des emplois agricoles	_	+6%	+104%
Acteurs	12 341 transformateurs et distributeurs		-	+2%	+93%
	36 766 opérateurs aval		-	+4%	+100%
, a	4,17 milliards €	2,4% du marché alimentaire français	_	+6,6%	+101%
Marché	Consommation à domicile : 4,0 Md€ Restauration collective : 169 millions €	64% des Français ont consommé bio en 2012 43% consomment bio au moins une fois par mo 75% des parents veulent de la Bio à l'école	is		
Ext.	Approvisionnements extérieurs Y compris plus de la moitié de produits exot et de produits non disponibles en France	25% en 2012	>	Baisse de 7 points en 1 an	

→ La barre du million d'hectares bio franchie en 2012. La barre des 25 000 fermes bio en 2013.



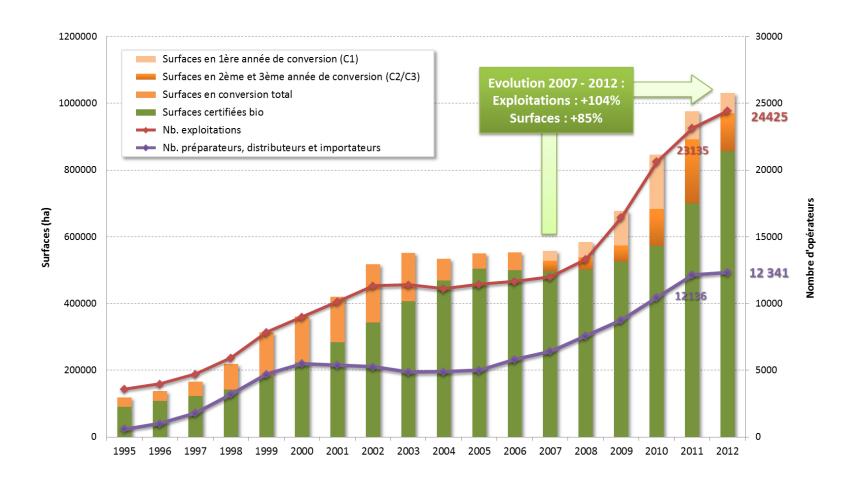








En 5 ans doublement du secteur bio en France









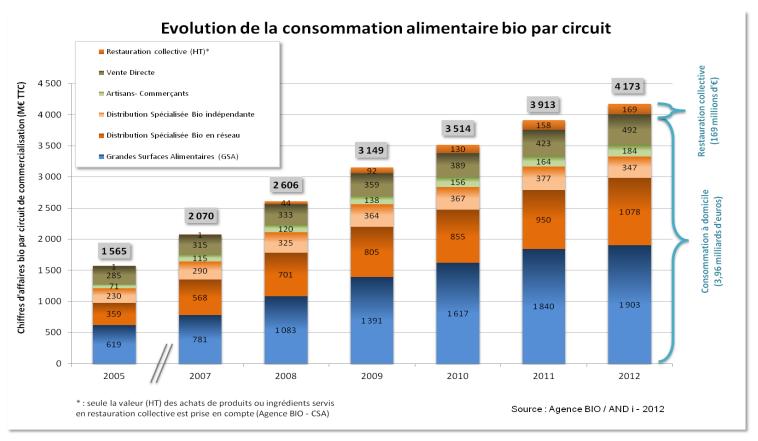




une consommation bio en croissance

- quasi doublement en 4 ans
- plus de 4 milliards d'euros en 2012

- des circuits de distribution diversifiés
- développement en restauration collective



→ La moitié des producteurs bio pratique la vente directe, ne serait ce qu'un peu.



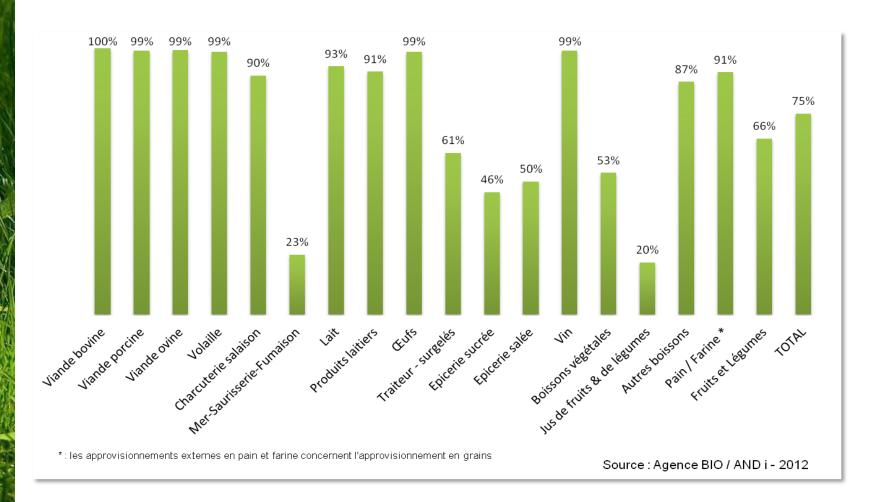








La part des filières bio totalement ancrées dans le territoire français ne cesse d'augmenter









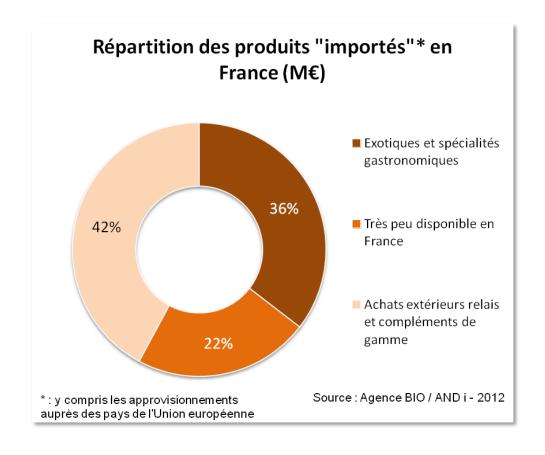




La Bío « Made in France » gagne du terrain

S'agissant de la part des approvisionnements externes à la France, une évolution significative à la baisse a été enregistrée avec une part passée de 38% en 2009 à 32% en 2011 puis 25% en 2012.

- produits exotiques : café, thé, cacao, bananes et autres fruits, ...
- et spécialités gastronomiques étrangères
 exemple : fromages d'appellation
 d'origine italienne.
- produits peu ou très peu disponibles en France : riz, produits aquacoles, agrumes méditerranéens, ...
- ☐ achats extérieurs relais de l'offre française et/ou des compléments de gamme : céréales et produits qui en découlent, fruits et légumes tempérés frais ou transformés.













Les Français et les produits bio

- □ 6 Français sur 10 consomment ne serais-ce que de temps en temps des produits bio, 4 sur 10 au moins une fois par mois
- 8% en consomment tous les jours
- 8 Français sur 10 connaissent les valeurs portées par les produits bio
- □ Plus d'1 Français sur 2 désireux de manger bio hors domicile

(source: baromètre Agence Bio/CSA 2012)











5) LES PRODUITS BIO: UNE GRANDE DIVERSITÉ











Les fruits et légumes bio

☐ Les fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, de par leur mode de culture, redonnent le sens des saisons.



Leur mode de culture spécifique et les choix variétaux expliquent leur aspect : parfois moins gros avec des formes moins régulières.







Retrouvez le calendrier des saisons sur: www.agencebio.org!











Les produits laitiers bio

- ☐ Une large gamme de produits « 7 familles » :
 - laits de consommation
 - beurres
 - crèmes fraîches
 - crèmes dessert
 - fromages
 - fromages frais
 - yaourts





Les vaches bio sont nourries essentiellement avec de l'herbe, ce qui favorise une richesse naturelle du lait en Oméga 3!













Les viandes et volailles bio

□ Une offre large :

- agneau bio
- boeuf bio
- veau bio
- porc bio
- volaille bio...







Des viandes savoureuses et authentiques, issues d'animaux élevés dans le respect des cycles naturels et de l'environnement!











Les pains et céréales bio

Une gamme très étendue :

- pains bio
- mélanges de céréales pour le petitdéjeuner, mueslis...
- biscuits, pains d'épices
- viennoiseries
- association de céréales à cuire, galettes de céréales
- pâtes, farines





La non-utilisation de pesticides chimiques de synthèse permet de consommer sans hésitation les produits à base de céréales complètes, dont toutes les qualités nutritionnelles sont conservées.

L'utilisation fréquente du levain naturel permet une plus grande durée de conservation du pain.











Les huiles biologiques

- Une gamme pour tous les usages et tous les goûts: olive, colza, noisette, noix, amande, arachide, argan, bourrache, cameline, carthame, chanvre, pépins de raisin, sésame, soja, tournesol...
- L'extraction des graines oléagineuses biologiques se fait uniquement par pression mécanique, et sans adjonction de solvants artificiels.





Bénéfices consommateurs

Les huiles bio sont essentiellement des huiles vierges. Elles conservent ainsi les micronutriments (vitamine A,...) et tous les composés aromatiques.

Elles possèdent des acides gras de bonne qualité.











Les vins biologiques

- Vins rouges, blancs et rosés, champagnes, mousseux et crémants, moelleux et liquoreux, vins de liqueur et vins doux naturels : tous les types de vins peuvent être issus de l'agriculture biologique!
- Depuis le 1er août 2012, les raisins ne sont plus les seuls à être certifiés bio : à présent, la vinification est également concernée.
- ☐ Les **mentions officielles** sont :
 - « vin issu de raisins de l'agriculture biologique »
 (uniquement pour les vins élaborés avant le 1er août 2012)
 ou
 - **« vin biologique »,** si la vinification est également réalisée dans le respect du cahier des charges européen.
- □ Pour plus d'information: <u>www.agencebio.org</u>













6) LE PRIX DES PRODUITS BIO











un autre rapport qualité-prix

- ☐ Pour une bonne partie des consommateurs bio, manger bio ne revient pas forcément plus cher, du fait d'habitudes d'achat plus économes, et par l'utilisation prioritaire de produits de saison.
- ☐ Néanmoins, le différentiel de prix peut s'expliquer pour différentes raisons, notamment :
 - La production biologique demande **plus d'espace**, car elle met en œuvre des pratiques extensives.
 - Le respect de l'environnement et des cycles naturels conduit à des rendements de production plus modestes.
 - La Bio nécessite davantage de main d'œuvre notamment pour des raisons techniques.
 - Le coût des contrôles et de la certification est à la charge de l'opérateur.

Pour plus d'information: cf. lettre « La Bio: un autre rapport qualité-prix », sur www.agencebio.org (rubrique communication)











7) LA BIO DANS LA RESTAURATION HORS DOMICILE



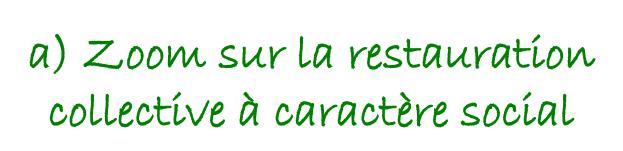
















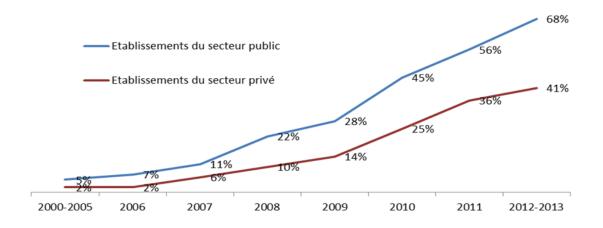






La Bío progresse dans les assiettes en restauration collective

Part des établissements proposant des produits biologiques en restauration collective dans les secteurs publics et privés (source : Etude Agence Bio/CSA-2013)



Début 2013, les établissements de restauration déclarant proposer des produits biologiques à leurs convives étaient majoritaires (56%), soit plus d'un établissement sur deux alors qu'ils n'étaient que 4% avant 2006 et 46% début 2011.





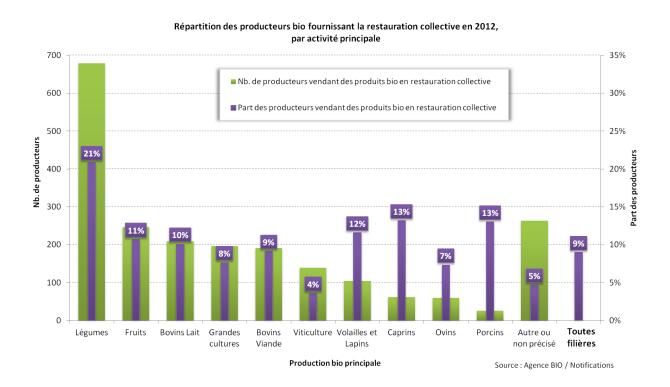






La Bío en restauration collective - Plus de 4 500 opérateurs bio fournisseurs en 2013

- 2 282 producteurs dans toutes les régions et tous les secteurs de produits.
- □ 1684 préparateurs et 862 distributeurs de produits bio.
 - +50% par rapport à fin 2010, doublement par rapport à fin 2009.
 - 13% des opérateurs bio (cf http://annuaire.agencebio.org).







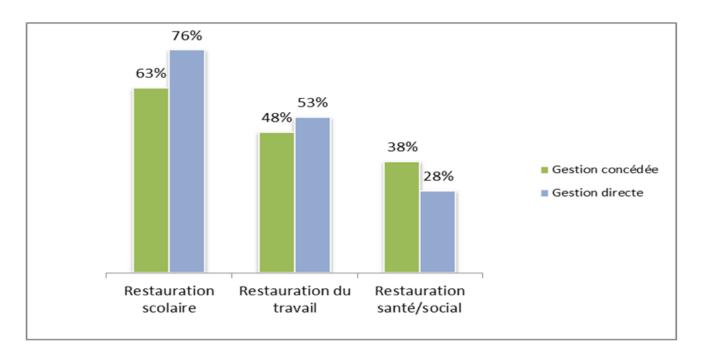






En moyenne, 6 acheteurs sur 10 proposent des produits bio en gestion directe et 5 sur 10 en gestion concédée

Part des acheteurs de produits bio dans les différents secteurs de la restauration (source : Etude Agence Bio/CSA-2013)







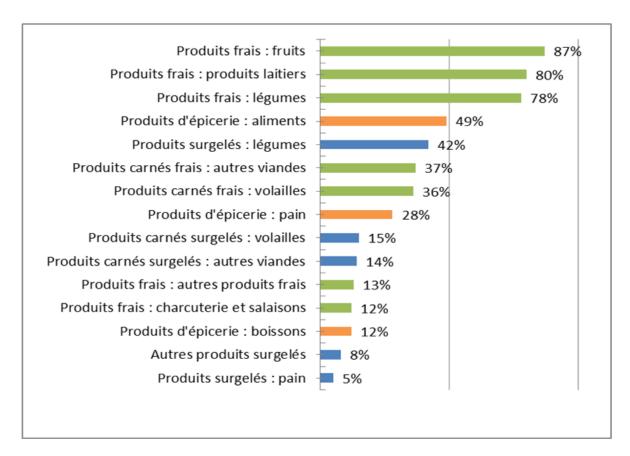






Les produits frais N°I des produits bio en restauration collective

Part des acheteurs par famille de produits bio (source : Etude Agence Bio/CSA-2013)













La bio de plus en plus présente dans les assiettes

- ☐ L'introduction de produits bio se fait sous la forme de :
 - > produits ou ingrédients bio (46% des établissements),
 - plats bio (19%),
 - > menus bio (35%).
- □ La fréquence d'introduction est en constante hausse. Parmi les acheteurs de produits bio :
 - ▶ 65% en proposent au moins une fois par mois (36% en 2009),
 - > 45% en proposent au moins une fois par semaine (17% en 2009),
 - 16% tous les jours (5% en 2009).
- Lorsqu'ils sont introduits, la part des produits biologiques dans le montant total des achats des établissements est passée de 5% en 2008 à 12% en 2012 en moyenne.



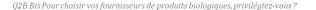




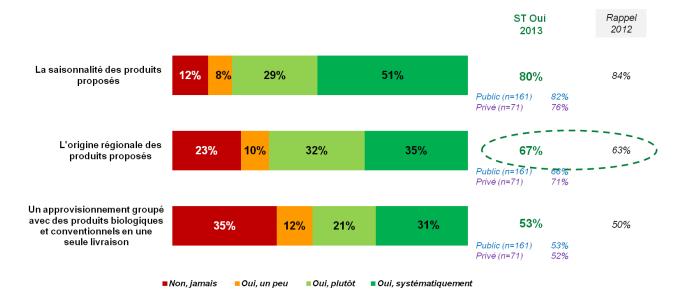




La Bio en restauration collective: française à 85%



→ Lecture : 80% des établissement de restauration collective achetant du bio privilégient les produits de saison pour choisir un fournisseur de produits biologiques



Base filtrée: 56% des RC proposant des produits bio

Base propose des produits bio (n=232)

Les établissements déclarent acheter des produits bio d'origine française à 85%. Parmi ces derniers, la part des produits régionaux a progressé et est devenue majoritaire depuis 2012.

La saisonnalité est le critère de choix de fournisseurs privilégié par 8 acheteurs sur 10, devant l'origine régionale (plus de 6 acheteurs sur 10).



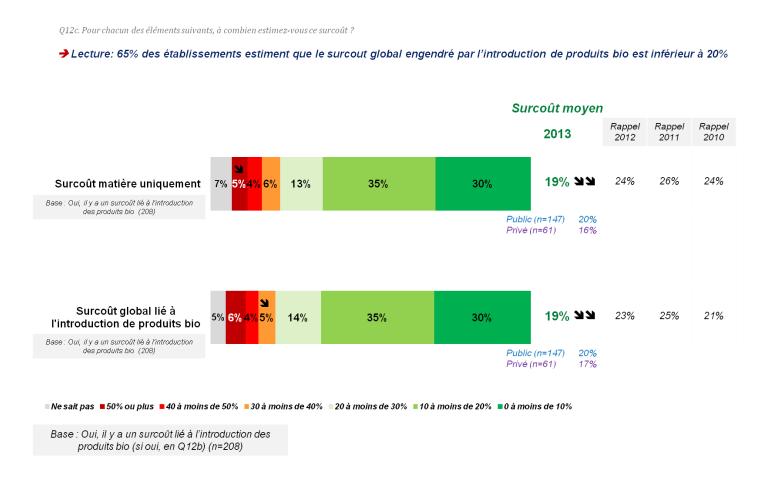








Des coûts de mieux en mieux maîtrisés



La bio génère un surcoût pour 9 établissements sur 10, de 19% en moyenne (26% en 2011). Il est généralement lissé sur l'ensemble des repas.











b) Zoom sur la restauration commerciale











une demande des Français

- □ Fin 2012, 58% des Français se disaient intéressés par des produits bio au restaurant (Source : Baromètre Agence Bio/CSA 2012).
- Jusqu'en 2012, quelques restaurateurs et traiteurs avaient fait le choix d'une certification en tant que préparateurs de produits biologiques, à titre volontaire, cette activité n'étant pas couverte par la réglementation européenne en agriculture biologique.
- Pour accompagner le développement de l'offre, assurer une communication loyale sur les produits bio dans les restaurants et apporter toutes les garanties souhaitées par les consommateurs, un cahier des charges national pour la restauration hors foyer à caractère commercial en agriculture biologique a été établi.
- ☐ Il est entré en application en France le 1er octobre 2012.













Ce cahier des charges, établi par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) avec les professionnels concernés et homologué par l'arrêté du 28 novembre 2011, s'applique aux opérations de la restauration définies comme activités principales ou secondaires relevant de la division 56 de la Nomenclature d'Activités Française (NAF).

Les activités relevant du règlement (CE) n 834/2007 (traiteurs étiquetant leurs produits notamment) doivent être certifiées comme une préparation sur la base de ce règlement.











Depuis octobre 2012, un cahier des charges spécifique pour la restauration commerciale

- ☐ Ce cahier des charges ne s'applique pas :
 - **à la restauration à caractère social** (cantines scolaires, restaurants universitaires, restaurants d'entreprises, de prisons, d'hôpitaux, de collectivités militaires ou religieuses...),
 - aux activités ponctuelles de restauration exercées de manière limitée dans le temps et n'excédant pas un total de 15 jours cumulés par an,
 - aux opérateurs ne proposant que des produits préemballés présentés dans leur conditionnement d'origine et portant les mentions de conformité au mode de production biologique (ex: vin, thé, yaourts...), ou pour lesquels l'offre en produits biologiques ne concerne que du café.











3 níveaux d'engagement

- Le cahier des charges prévoit des modalités de production, de certification et de communication adaptées au niveau d'introduction des produits bio dans le restaurant :
 - Cas 1 : ingrédients ou produits bio (ex: pain, farine, pommes, carottes, œufs, poulet...).
 - Cas 2 : plats ou menus bio (ex: tourte aux légumes, bœuf bourguignon...).
 - Cas 3 : restaurants bio.

Dans les cas 2 et 3, le restaurateur doit faire certifier son activité par un organisme agréé (coordonnées disponibles sur <u>www.agencebio.org</u> et sur <u>www.inao.gouv.fr</u>).

- Les modalités et fréquences de contrôle prévues, permettant de vérifier la conformité au cahier des charges et en conséquence la certification, sont adaptées aux risques inhérents à chacun, tout en tenant compte des contraintes et de l'organisation propres à la restauration.
- Pour en savoir plus, consulter le guide d'introduction des produits bio en restauration commerciale et le cahier des charges sur :

www.agencebio.org/restauration_commerciale











Des contrôles pour apporter les garanties souhaitées par les consommateurs

- ☐ Les principaux points de contrôle portent sur :
 - le registre des entrées,
 - les garanties bio des fournisseurs (certificats, factures, bons de livraison),
 - les étiquetages des produits bio,
 - les fiches recettes,
 - le registre des sorties,
 - ➢ la communication faite auprès du consommateur sur les cartes, menus et signalétiques.











une rubrique dédiée sur l'annuaire officiel des opérateurs en agriculture biologique

Chaque restaurant concerné par ce cahier des charges doit notifier son activité auprès de l'Agence Bio, ce qui lui permet de figurer sur l'annuaire officiel des opérateurs en agriculture biologique et par conséquent, de se faire connaître :

http://annuaire.agencebio.org

→ accès rapide « restaurants » ou

→ accès « préparateurs » puis recherche par activité

- Des recherches sont également possibles par catégorie et thématique :
 - restauration traditionnelle,
 - restauration rapide,
 - salon de thé,
 - restauration à thème.
 - traiteurs.













8) COMMENT FAIRE EN PRATIQUE?











Quelle formule choisir?

- Plusieurs formules sont possibles :
 - des menus totalement bio,
 - des plats biologiques,
 - des ingrédients ou produits bio (ex : viande, pain, fruit, produits laitiers...).
- □ Il est possible d'en proposer tous les jours, régulièrement ou de temps en temps, l'important étant de choisir une formule adaptée à l'offre en produits biologiques et aux attentes des convives.











Où trouver des produits bio?

- Les coordonnées de producteurs et entreprises proposant des produits bio pour la restauration sont disponibles sur l'annuaire professionnel de l'Agence Bio : http://annuaire.agencebio.org
- Les relais bio régionaux proposent souvent une mise en relation avec des fournisseurs spécialisés (cf rubrique « partenaires » du site www.agencebio.org).
- □ En bio, les possibilités d'approvisionnement sont en effet multiples :
 - approvisionnement direct auprès de producteurs, regroupés en plateformes dans certaines régions,
 - > achat auprès de fournisseurs spécialisés, agissant à l'échelle régionale ou nationale,
 - > achat auprès des sociétés de restauration collective qui ont introduit des produits bio dans leur gamme.











La Bío et la commande publique

- Le code des marchés publics permet aux acheteurs d'intégrer des produits issus de l'agriculture biologique.
- Des conseils, témoignages, modèles et exemples de cahiers des charges-type sont disponibles sur www.repasbio.org











Limiter les surcoûts

- Quelques mesures simples permettent de limiter le surcoût occasionné par l'introduction des produits bio :
 - limiter le gaspillage,
 - privilégier la régularité dans les approvisionnements et adopter une logistique appropriée,
 - privilégier les produits de saison,
 - construire ses menus en fonction de l'offre, tout en veillant au respect de l'équilibre nutritionnel et de l'équilibre matières,
 - introduire des céréales et des légumineuses (large gamme disponible en bio),
 - limiter le nombre de composantes le cas échéant,
 - prendre en compte la spécificité de certains produits bio pour les quantités nécessaires.











Communiquer sur la Bío

- □ L'Agence Bio propose des supports de communication adaptés:
 - > téléchargeables directement sur son site Internet
 - Disponibles auprès des relais régionaux

http://outilsdecom.agencebio.org/

De nombreuses régions proposent également des outils spécifiques et un accompagnement ou de la formation dans le domaine de la bio et de la restauration collective.











un principe de base: pas de tromperie du consommateur

□ Le règlement CE 834/2007 concernant le mode de production biologique encadre strictement l'utilisation des termes « bio » et « biologique», et les produits auxquels ils sont attribués.

C'est pourquoi les restaurateurs faisant référence à ces termes doivent être en mesure de fournir tous les justificatifs nécessaires : certificats, factures, étiquetages, bons de livraison doivent préciser le caractère biologique des produits.











Bien utiliser les logos et mentions bio

Il est possible d'utiliser le terme bio et/ou la marque AB à côté de la dénomination d'un plat si au moins 95% des ingrédients sont bio.

Dans les autres cas, la communication ne doit porter que sur les ingrédients concernés.

Exemple d'une ratatouille où seules les aubergines sont bio :

- 1ère communication possible : dans le menu : « Ratatouille* » avec en bas du menu : « *Les aubergines sont bio » ou « *Les ingrédients suivants sont issus de l'agriculture biologique : aubergines » ;
- □ 2ème communication possible : dans le menu : « Ratatouille (aubergines bio) ».

Toute utilisation de la marque AB (logo de communication, d'utilisation facultative) doit faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation auprès de l'Agence Bio (règles d'usage et formulaire téléchargeables sur www.agencebio.org).











Quelques pistes

- □ Prévoir une introduction progressive et régulière.
- Commencer par des produits avec un différentiel de coût faible ou nul à la portion (ex : fruits, yaourts, blé, pâtes, légumes secs, surgelés, ovoproduits, sautés, steak hachés...).
- Penser produits complets/non épluchés (ex : céréales, pommes, potirons, carottes).
- □ Proposer des tests/tables de dégustation (ex : pain, tomates, huiles...).
- Former et accompagner le personnel le cas échéant (spécificités des produits bio, recettes, appels d'offre...).
- □ Rencontrer les acteurs locaux et nationaux pour planifier les besoins.
- Assurer une communication et un affichage adaptés (cf outils proposés par l'Agence Bio et ses partenaires).
- □ Réaliser des opérations pilotes pendant le Printemps Bio.











Pour en savoir plus

www.agencebio.org/restauration



Manger Bio en restauration scolaire

De plus en plus de repas, totalement ou partiellement bio sont proposés en restauration collective, notamment en restaurants scolaires. Ces initiatives témoignent de la volonté des acteurs de s'engager dans la voie du développement durable, en donnant une place croissante aux produits obtenus selon des modes de production et de transformation très respectueux de l'environnement.

Exemple dans un collège de la Drôme, avec Jean-Luc Baconnier, chef de cuisine.



■ Le respect de la qualité de l'eau

Les pratiques spécifiques de l'agriculture biologique permettent d'éviter la contamination des eaux superficielles et souterraines ainsi que d'améliorer leur qualité phytosanitaire et diminuer leur teneur en nitrates.

Les agriculteurs bio utilisent des engrais organiques en quantité limitée pour fertiliser leurs sols et n'ajoutent pas d'engrais minéral azoté. En bio, les agriculteurs implantent des cultures intermédiaires qui permettent notamment de piéger les nitrates en période d'inter-culture.

La bio, une contribution majeure au maintien ou à l'amélioration de la qualité de

Exemple d'une démarche territoriale exemplaire à Lons-le-Saunier, avec Didier Thévenet, responsable du service de restauration de la ville.













Pour en savoir plus

Depuis **l'espace restauration** de son site Internet www.agencebio.org, l'Agence Bio propose d'accéder facilement aux principales données et informations concernant l'introduction des produits bio en restauration collective :

- observatoire national des produits bio en restauration collective
- guides d'introduction des produits bio en restauration
- > annuaires des fournisseurs de produits bio spécifiques à ce secteur
- > outils de communication disponibles
- > lettres d'information, témoignages
- idées recettes bio
- > site de recueil d'expériences
- principaux contacts et sites partenaires











9) TÉMOIGNAGE DE RESTAURATEURS











Témoignages

Retrouvez sur la médiathèque de l'Agence Bio http://www.agencebio.org/mediatheque et sur le Kiosque Bio http://outilsdecom.agencebio.org de nombreux témoignages :

- La Minute Bio
- ➤ Le mini magazine Chef'nBio
- Le Mémo Bio en restauration collective
- Les lettres d'information....











www.restaurationbio.org: un site web de partage d'expériences

- □ Un site actualisé directement par les acteurs de la restauration collective bio
- Une initiative commune pour faciliter les échanges
- □ Des expériences concrètes d'introduction de produits bio réussies
- ☐ Une carte pour localiser facilement les projets et en prendre connaissance













10) L'AGENCE BIO











L'Agence BIO: une organisation partenariale...

Plateforme nationale d'information et d'actions pour le développement de l'agriculture biologique, qui rassemble les pouvoirs publics et les professionnels :



L'agence BIO associe aussi les autres acteurs concernés dans les secteurs publics, parapublics et associatifs: collectivités territoriales, Interprofessions, organisations professionnelles, de consommateurs, de recherche, etc...











Pour contribuer au développement de l'agriculture biologique

- Concertation et synergies entre acteurs
- Observatoire national de la Bio, des producteurs aux consommateurs



- Outil d'information sur l'agriculture biologique et ses produits
 - > mise en œuvre d'un programme triennal de communication en partenariat avec 5 interprofessions (cofinancement européen)
 - gestion de la marque AB aux fins de communication
- ☐ Acteur de la structuration des filières bio en France
 - gestion du Fonds Avenir Bio













Pour contribuer au développement de l'agriculture biologique:

- □ Plateforme nationale de **concertation** et de **synergie**
- Observatoire national de la Bio, des producteurs aux consommateurs
- Outil d'information sur l'agriculture biologique et ses produits
- Acteur de la structuration des filières bio en France avec notamment la gestion du Fonds Avenir BIO











Des temps forts tout au long de l'année, avec notamment:

- ☐ Chaque année, une participation au Salon International de l'Agriculture, à Paris
- ☐ Printemps BIO: première quinzaine de juin, avec des animations dans toute la France
- ☐ 3 rencontres professionnelles par an: Assises de la Bio, séminaire international, rencontres Printemps BIO
- ☐ Participations régulières à des salons grands publics et professionnels
- ☐ Une page Facebook « Agriculture Biologique »











Pour en savoir plus

www.agencebio.org

- S'informer sur l'Agriculture Biologique
- En savoir plus sur la qualité des produits biologiques
- ☐ Trouver des fournisseurs de produits biologiques
- Communiquer sur la bio
- Contacts utiles

www.facebook/AgricultureBIO et twitter.com/leblogdelabio











MERCI DE VOTRE ATTENTION!









